

Dr Philippe Kern
Spécialiste FMH Angiologie
29, rue de la Madeleine
1800 Vevey
Tél: 021/923 78 78
E-mail :
philippe.kern@svmed-hin.ch

Dr Barbara Ney
Spécialiste FMH Angiologie
29, rue de la Madeleine
1800 Vevey
Tél: 021/923 78 79
E-mail :
barbara.ney@svmed-hin.ch

Dr Mai Vân
Ferrao-Phan Thanh
Spécialiste FMH Angiologie
29, rue de la Madeleine
1800 Vevey
Tél: 021/923 78 79
E-mail :
mai.ferrao@svmed-hin.ch

LA SCLEROTHERAPIE ECHO-GUIDEE DES VARICES

La sclérothérapie guidée par ultrasons des varices (**échoscclérose**) est une méthode simple, efficace et peu invasive pour traiter les varices de grande taille des membres inférieurs. Elle peut représenter une alternative au traitement chirurgical ou à l'ablation thermique endoveineuse au laser, dans les situations où ces derniers sont contre-indiqués ou techniquement non applicables, particulièrement lors de varices tortueuses situées en profondeur.

La sclérothérapie est couramment utilisée depuis un siècle. Comme tous les autres traitements, elle ne prévient pas l'apparition de nouvelles varices dans le futur, qui sont liées à l'évolution de la maladie veineuse. Le patient doit donc prévoir des consultations de contrôle et un traitement "d'entretien" ultérieur.

Avantages et inconvénients : l'échoscclérose se pratique en ambulatoire, est peu agressive et ne nécessite pas d'anesthésie préalable. Son efficacité est moindre que celle de la chirurgie : son succès est estimé entre 65 et 90% à un an. Les injections doivent souvent être répétées pour obtenir le résultat escompté. Le traitement nécessite donc plusieurs consultations et examens échographiques. L'échoscclérose est particulièrement indiquée dans le traitement des récurrences de varices après chirurgie préalable, ainsi que dans l'éradication des varices nourricières d'un ulcère variqueux.

Avant le traitement : l'examen clinique, complété d'une échographie et d'un Doppler, permettra de préciser la cause de vos symptômes, l'origine des varices et d'orienter le traitement.

Après la sclérothérapie échoguidée :

- Une compression est appliquée sous forme d'une bande élastique ou d'un bas compressif, à porter pendant 1 semaine, durant la journée seulement (à moins que votre médecin ne donne d'autres indications)
- Selon le site d'injection et l'anatomie de vos varices, un traitement anticoagulant préventif peut être prescrit pendant quelques jours (anticoagulant = médicament qui liquéfie votre sang et qui réduit le risque de thrombose)
- Immédiatement après l'injection il est conseillé de marcher pendant 30 minutes pour réduire le risque de thrombose
- Vous pouvez vous doucher dès le soir du traitement
- Les bains chauds, les saunas, de même que les bains de soleil sont déconseillés au cours des 4 semaines qui suivent le traitement, car ils entraînent une dilatation des vaisseaux et un risque de pigmentation.

Les risques liés au traitement sont faibles et les complications rares :

- Des hématomes surviennent fréquemment au lieu de l'injection. Ils ne nécessitent aucun traitement et disparaîtront spontanément dans les 2 semaines
- Les pigmentations disparaissent pour la plupart au cours des mois suivant le traitement, dans 1% des cas elles peuvent persister plus d'un an
- De nouvelles varices et télangiectasies peuvent survenir près du lieu des injections (0.5%)
- Les nécroses cutanées étendues (ulcères) sont devenues exceptionnelles depuis le contrôle par ultrasons de la ponction de la veine (<0.1%)
- Des phlébites (inflammation de la veine) peuvent survenir dans 4% des cas
- Le risque de thrombose veineuse profonde est de 1%
- Quelques rares patients peuvent constater des troubles visuels fugaces, qui ne persistent pas (0.5%)

- Les réactions allergiques ainsi que des complications neurologiques sont exceptionnelles.

N'hésitez pas à prévenir votre médecin de tout effet indésirable qui surviendrait.

Référence : European guidelines for sclerotherapy in chronic venous disorders E Rabe, FX Brey, A Cavezzi, P Coleridge Smith, A Frullini, JL Gillet, JJ Guex, C Hamel-Desnos, **P Kern**, B Partsch, AA Ramelet, L Tessari and F Pannier; for the Guideline Group. Phlebology 2014, Vol. 29(6) 338–354,

Consentement éclairé du patient

Suite à l'entretien d'information que j'ai eu et aux réponses qui ont été apportées à mes questions, j'accepte, après réflexion le traitement mentionné ci-dessus.

J'ai été informé(e) de la nature et du but du traitement proposé. Le médecin m'a aussi informé(e) des bénéfices, risques et possibles complications, de même que des possibles alternatives au traitement proposé.

Date :

Nom et prénom :

Signature du patient (ou de son représentant légal ou thérapeutique) :